

FORMATIONS des ÉLUS LOCAUX 2021

Des outils pour mieux agir



Catalogue

Mai à juillet 2021

Un acteur du territoire



En créant en 1973 un service chargé de promouvoir la Formation Continue, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pris délibérément le parti de soutenir le développement des compétences des femmes et des hommes de son territoire.

Ce service de l'UBO démontre chaque jour sa capacité à offrir aux individus comme aux acteurs socio-économiques et aux organisations, une réponse pertinente et durable à leurs besoins en compétences nouvelles, contribuant ainsi au développement du territoire.

Souhaitant accompagner les élu(e)s locaux de la Bretagne Occidentale, le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance de l'UBO, en partenariat avec l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT Bretagne, a été habilité par le ministère de l'Intérieur en avril 2008 pour proposer des formations dans des domaines très variés : communication et management, droit, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité...

Nous entendons ainsi, conformément aux missions et objectifs de nos structures, répondre aux attentes de notre territoire de proximité.

Depuis la création de ce centre de formations à destination des élu(e)s en Bretagne Occidentale, l'UBO a accueilli 7 000 conseiller(e)s, adjoint(e)s ou maires venus se former sur différentes thématiques et souhaite continuer de proposer, sur cette mandature 2020-2026, une offre de qualité et de proximité.

Laurent BOURLÈS
Directeur du SUFCA-UBO

Une offre de formations sur des thèmes variés

Vous êtes élu(e) dans votre commune. Ce catalogue de formations vous est destiné. Ces formations sont prévues en présentiel (sauf pour les modules à distance, précisions ci-après), dans les secteurs de Brest, Morlaix ou Quimper. Le lieu exact sera précisé sur votre convocation.

Notre objectif : vous apporter les outils indispensables au bon déroulement de la mandature. Vous y trouverez des thèmes en droit, ressources humaines et communication, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité.

Ces modules de formation sont principalement conçus à votre attention, mais ils sont également ouverts aux cadres territoriaux qui pourront y trouver matière à perfectionnement professionnel, et dont la présence permettra le croisement des approches et les échanges essentiels entre les élus et leurs proches collaborateurs.

Ces formations sont de véritables outils pour vous aider à mieux agir : l'objectif est de vous apporter de nouvelles connaissances et compétences pour répondre aux besoins des citoyens mais également pour vous aider à la réflexion sur des projets à moyen terme de la collectivité.



Des formations "sur mesure"

Tous les thèmes proposés aux élu(e)s dans ce catalogue et bien d'autres encore, dans des domaines très spécifiques, peuvent être traités en interne aux communes ou intercommunalités grâce à la mise en place de modules "sur mesure".

Ces formations permettent, tout au long de la mandature, de répondre précisément aux attentes des communes ou EPCI grâce à un contenu, des dates et des horaires adaptés aux exigences et contraintes des élus de votre territoire.

Ces formations se réalisent dans votre commune ou EPCI.

Des formations à distance

Le Centre de formations pour élus du Finistère propose à distance la formation "**Bases du Fundraising ou la collecte de fonds privés**".

Cette formation est accessible où vous voulez, quand vous voulez (24h/24), et au rythme que vous voulez dès lors que vous possédez une connexion internet.

Pour vous inscrire, c'est simple : vous utilisez les bulletins que vous trouvez sur notre site :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

Il s'agit des mêmes bulletins que les formations en présentiel.

À réception de ce dernier par nos services, nous vous transmettons par mail le lien et les codes d'accès indispensables pour suivre le module à distance.

N'hésitez pas à vous renseigner quel que soit le thème souhaité : nous vous ferons une proposition pédagogique et financière sur demande.

Les formations "sur mesure" trouvent bien entendu leur intérêt au niveau de l'intercommunalité.

Elles peuvent être mutualisées : les communes s'y retrouvent financièrement et les élus y adhèrent grâce aux multiples échanges sur leurs pratiques professionnelles.

De nombreuses collectivités ou EPCI nous ont fait confiance depuis mars 2008.

Vous aurez un accès d'une durée de trois mois pour suivre une formation équivalente à trois heures (plusieurs séquences forment le module).

Par ailleurs, au regard du contexte sanitaire actuel et des décisions gouvernementales, nous pouvons être amenés à proposer des **webinaires** sur des thèmes variés, parfois en remplacement des formations en présentiel. Ces derniers se déroulent sur des dates et horaires précis.

Toutes les informations à jour sur nos formations à distance se trouvent sur notre site :

www.univ-brest.fr/formations-elus29



Sommaire

Droit

- > Mener une politique locale de tranquillité **NOUVEAUTÉ**7

Communication - Management - Ressources Humaines

- > Mettre en œuvre et animer un projet **NOUVEAUTÉ**8
- > Premiers secours9
- > Prise de parole en public (niveau 2) **NOUVEAUTÉ**10
- > Communiquer efficacement sur les médias sociaux **NOUVEAUTÉ**11

Finances locales

- > Appréhender les pactes financiers et fiscaux **NOUVEAUTÉ**12
- > Bases du “Fundraising” ou collecte de fonds privés 13

Politiques publiques

- > Communes et associations : le couple indissociable de la vie locale.....14
- > Se situer dans un monde qui change : en quoi les transitions démographiques, sociologiques, écologiques, techniques... réinterrogent l’aménagement et le développement territorial ? **NOUVEAUTÉ**15
- > Comment rendre plus inclusive la gouvernance de sa collectivité ? **NOUVEAUTÉ** ...16
- > Marketing territorial **NOUVEAUTÉ**17

Pour vous inscrire Financement DIF18

Pour vous inscrire Financement Commune ou EPCI19

Droit

MENER UNE POLITIQUE LOCALE DE TRANQUILLITÉ

Quels leviers à disposition des maires pour faire face à l'évolution de la sociologie de la délinquance

CONTEXTE

Depuis plusieurs années le maire et/ou le président d'un EPCI sont placés au centre de la coordination des politiques publiques de sécurité et de prévention de la délinquance sur leur territoire.

La demande locale de sécurité, l'évolution de la sociologie de la délinquance sur notre territoire et la tendance observée d'un transfert de fait de la surveillance de l'espace public de l'Etat vers les collectivités locales interrogent les leviers mis à disposition des maires et les dispositifs de coproduction de la sécurité. Quels sont aujourd'hui ces leviers ?

En ce début de mandat il s'agira de présenter les enjeux d'une politique locale de tranquillité publique et les leviers en terme de prévention sociale et préventive, de police des usages et de rappel des règles, de coproduction avec les partenaires du territoire.

OBJECTIFS

Donner aux élus une meilleure compréhension des enjeux et des moyens mis à leur disposition pour prévenir la délinquance et répondre à la demande locale de sécurité des habitants.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les pouvoirs de police du maire
- > Les leviers d'une politique de tranquillité :
 - La prévention sociale
 - La médiation
 - La prévention situationnelle
 - Le rappel des règles
 - La surveillance de l'espace public
 - La protection des bâtiments
- > L'approche en matière de ressources humaines :
 - ASVP ; police municipale
- > Les coopérations avec les acteurs institutionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques issus de la criminologie, des travaux menés par les sociologues et acteurs de la sécurité.

Intervention très interactive basée sur les échanges d'expérience des participants.



INTERVENANT

Luc-Etienne MOLLIÈRE

Directeur de services.

Direction prévention des risques et tranquillité urbaine.

Brest Métropole/Ville de Brest

DATE

Secteur Brest

Mardi 1^{er} juin 2021
(9h-17h)

DURÉE

6h



INTERVENANTE

Sylvie MESSEGER

*Dirigeante du Cabinet MESKERAN
Management, Organisation, Qualité*

DATES

Secteur Quimper

Judi 20 mai et
jeudi 17 juin 2021
(9h-17h)

DURÉE

12h (2 jours)

METTRE EN ŒUVRE ET ANIMER UN PROJET

CONTEXTE

Cette formation s'adresse aux élu(e)s qui souhaitent s'investir, structurer et gérer efficacement un projet.

PRÉREQUIS

Venir avec la thématique d'un projet à mettre en œuvre.

OBJECTIFS

- > Maîtriser les différentes phases d'un projet
- > Mettre en œuvre les outils de la gestion de projet
- > Assurer une communication de projet efficace

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La conduite de projet

- > Enjeux, objectifs, définition

Les différents types de projet

- > Le changement de mode de fonctionnement

Les parties prenantes : identification, rôle et responsabilités

- > Le chef de projet, ses qualités

Les différentes phases d'un projet

- > Préparation, réalisation, clôture

Définition des jalons

La maîtrise du processus de gestion du projet

- > L'état des lieux, le PDCA, le triangle qualité / coût / délais

L'analyse des risques

- > Les identifier, les évaluer

Le plan d'actions

- > Avantages, méthodes

La mobilisation des ressources

- > Ressources humaines, ressources financières, suivi des coûts

Les outils de pilotage

- > Définitions des objectifs, les indicateurs
- > Mise en place et suivi du tableau de bord

Plan de communication

- > Outils de communication interne et externe, les revues de projet, évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de mise en pratique :

- > Présentation théorique
- > Mises en situation et jeux de rôle
- > Études de cas à partir de situations réelles
- > Techniques de questionnement

Diaporama, fiches outils tout au long du projet, grille d'auto évaluation sur son projet



© Freepik

INTERVENANT

Ludovic AUFFRET

Formateur Premiers secours

DATE

Secteur Morlaix

Vendredi 4 juin 2021

(9h-17h)

DURÉE

6h

PREMIERS SECOURS

CONTEXTE

Savoir porter secours est une compétence qui est importante pour tous les usagers mais également pour tous les élus. Nous pouvons tous être témoin d'un accident ou d'un malaise dans un lieu public, une collectivité ou même à son domicile.

Savoir réagir à une problématique est donc un enjeu majeur.

Celui-ci a d'ailleurs été rappelé par le Président de la République et le Premier ministre dans la Circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours.

OBJECTIFS

La formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile. Ainsi, l'apprenant sera capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de secours.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- > Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- > Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
 - victime d'une obstruction des voies aériennes
 - victime d'un saignement abondant
 - victime inconsciente qui respire
 - victime en arrêt cardiaque
 - victime d'un malaise
 - victime d'un traumatisme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes seront actives afin de permettre d'apprendre les différents gestes de secours et les procédures à suivre.

Il convient de prévoir une tenue permettant de se mettre au sol lors des simulations.

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC Niveau 2



OBJECTIFS

Destinée aux élu(e)s ayant déjà suivi le premier module théorique et pratique, cette session de perfectionnement vise à construire sa prise de parole dans un ordre cohérent pour l'auditoire. L'essentiel étant posé, cela permet de se focaliser sur les détails qui peuvent tout changer dans l'impact de votre prise de parole. L'improvisation, parfois nécessaire, devient ainsi plus facile.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Maintenir l'attention

Il s'agit de veiller au bon rythme du discours, en synchronisant la voix, son rythme, ses intonations, sa posture, avec le contenu du discours. Pendant l'intervention, il faut aussi observer finement les réactions de l'auditoire, d'évaluer la portée du discours. En identifiant les soutiens parmi le public, vous pourrez aussi traiter les objections et gérer d'éventuelles interruptions. L'introduction et la conclusion feront l'objet d'un travail particulier.

Entraînement vidéo

L'essentiel de cette formation se déroule sous forme de mises en situations, face caméra. Chaque intervention est ensuite analysée. Ces exercices permettent de renforcer vos atouts, de poursuivre le travail entrepris sur les points de vigilance. Le but est de vous donner les clés pour améliorer votre communication orale, quel que soit votre style d'expression.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Vous êtes invités à apporter un exemple d'intervention sur lequel vous travaillerez avec le formateur et le groupe. Cet exercice facilitera l'appropriation des techniques qui vous correspondent.

INTERVENANT

Jean-Louis LE CORVOISIER
*Spécialiste Communication
et Média Training*

DATE

Secteur Brest
Mardi 8 juin 2021
(9h-17h)

DURÉE

6h



INTERVENANTE

Sophie LORAND

Consultante

Formatrice Marketing digital

DATE

Secteur Quimper

Mardi 29 juin 2021

(9h-17h)

DURÉE

6h

COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

CONTEXTE

39 millions de français sont actifs sur les médias sociaux en 2020 ! Ils font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien pour créer du lien social, se divertir, échanger, s'informer et s'exprimer. Leur viralité et puissance de ciblage en font aujourd'hui des médias incontournables pour maîtriser et développer sa communication.

Les réseaux sociaux deviennent donc incontournables pour les élu(e)s et leur collectivité. Ils sont un bon moyen de communiquer avec les citoyens, toutes générations confondues.

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de :

- > Choisir les médias sociaux à investir en fonction de la stratégie personnelle tout en respectant la stratégie de votre collectivité
- > Définir vos thématiques de contenu et planning de publication
- > Identifier les bonnes pratiques pour publier des contenus de qualité et interagir avec les communautés
- > Mettre en place votre veille et gérer votre e-réputation

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Évolution et enjeux des médias sociaux
- > Caractéristiques de chaque média social :
 - Profils des utilisateurs
 - Formats des contenus
 - Les meilleurs jours et horaires pour publier
 - Les codes spécifiques et obligations légales
- > Construire sa stratégie sociale média :
 - Définir sa ligne éditoriale et son calendrier
 - Bonnes pratiques pour rassembler une communauté
- > Publier des contenus de qualité :
 - Bonnes pratiques de rédaction
 - Outils de montage photo et vidéo (si le timing le permet)
- > Surveiller votre e-réputation avec des outils de veille en temps réel et automatisés : recherche Google, hashtag, Google alerte...
- > Agir sur votre e-réputation par la modération des commentaires positifs et négatifs
- > Mesurer la performance de vos actions avec les statistiques de vos pages

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apport de connaissances, d'échanges en groupe, de mise en pratique informatique.

APPRÉHENDER LES PACTES FINANCIERS ET FISCAUX



© Fotolia

INTERVENANTE

Sandrine SIMON

*Directrice Générale des Services
Douarnenez Communauté*

DATE

Secteur Quimper

Mardi 25 mai 2021
(9h-17h)

DURÉE

6h

PRÉREQUIS

Connaître les bases des finances locales et les dispositions financières et fiscales applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

OBJECTIFS

- > Connaître le dispositif du pacte financier et fiscal (contexte, composantes, gouvernance)
- > Identifier les étapes de la mise en place d'un pacte financier et fiscal

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les différentes formes de coopération intercommunale et l'émergence des pactes financiers et fiscaux, en lien avec les projets de territoire
- > Les relations financières, fiscales et patrimoniales entre les communes et l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- > Les dotations et autres éléments financiers (fonds de concours, péréquation)
- > Les enjeux du pacte financier et fiscal
- > Les repères méthodologiques pour la mise en place d'un pacte financier et fiscal

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et pratiques, exemples concrets
- > Échanges entre participants



BASES DU “FUNDRAISING” OU COLLECTE DE FONDS PRIVÉS

Cette formation, proposée en enseignement à distance, se compose de plusieurs séquences.

La formation sera considérée comme réalisée dès lors que vous aurez suivi l'ensemble des séquences proposées. Vous pouvez à tout moment revenir sur les séquences déjà suivies si vous le souhaitez. Le volume horaire de cette formation correspond à un module de 3 heures. Une fois inscrit(e), vous aurez 3 mois pour suivre l'ensemble des séquences.

CONTEXTE

Le financement des activités est un sujet épineux pour bon nombre d'organisations d'intérêt général à but non lucratif, qu'elles soient associations, fondations ou encore collectivités territoriales.

La plupart de ces organisations ont longtemps été, et le sont encore aujourd'hui largement, dépendantes des subventions publiques. Or l'enveloppe de celles-ci se restreint : leur volume n'augmente pas de manière proportionnelle aux besoins.

La diversification des ressources est donc cruciale. La collecte de fonds privés, qu'ils proviennent d'entreprises ou de particuliers, est une solution possible pour répondre aux besoins de financement des organisations à but non lucratif et dont la mission est d'intérêt général.

Pour mener à bien une stratégie de collecte de fonds privés il convient donc de mobiliser de nouvelles compétences et des ressources adéquates : collecter des fonds privés ne s'improvise pas.

OBJECTIFS

La formation permettra aux participants d'acquérir les bases du “Fundraising”, la collecte de fonds privés pour des projets d'intérêt général et de les appliquer à leur collectivité. Elle leur donnera des outils pour construire pas à pas une stratégie de collecte de fonds de privés.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Séquence 1 : Un panorama de la collecte de fonds

Séquence 2 : Les motivations des mécènes

Séquence 3 : Le cadre juridique et fiscal

Séquence 4 : Le B.A. BA de la collecte de fonds privés

Séquence 5 : Les étapes de la mise en place d'une stratégie de collecte de fonds privés (1)

Séquence 6 : Les étapes de la mise en place d'une stratégie de collecte de fonds privés (2)

INTERVENANTE

Annie LEROY

Consultante

“Donner en Bretagne”

Conseil en “Fundraising”

DURÉE

Le volume horaire de cette formation correspond à un module de 3 heures.

À DISTANCE

Même bulletin d'inscription que les formations en présentiel.

Après inscription auprès de notre service, vous recevrez le lien et vos codes d'accès.



© Fotolia

INTERVENANT

Philippe JARREAU

*Directeur Général des Services
Mairie de Lannilis*

DATE

Secteur Quimper

Mardi 18 mai 2021
(17h-20h)

DURÉE

3h

COMMUNES ET ASSOCIATIONS LE COUPLE INDISSOCIABLE DE LA VIE LOCALE

CONTEXTE

Dans un environnement financier de plus en plus tendu et une judiciarisation toujours plus grande de la société, le rôle des associations n'a jamais été aussi important. Il convient donc pour les communes et leurs élus de tisser, entretenir ou développer, dès le début de mandat, une relation de confiance et de ne pas attendre l'avancée dans la mandature pour changer, si besoin, les pratiques.

OBJECTIFS

Donner aux élus les bases de l'environnement spécifique des associations ainsi que quelques clés et outils indispensables à une relation saine et équilibrée avec ces acteurs locaux indispensables à la vie locale.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les différents types d'association, leur rôle, leur mode de fonctionnement. Un rappel rapide sera fait sur la Délégation de Service Public (DSP)
- > Le rôle des associations dans la démocratie locale : des acteurs incontournables. (elles font remonter l'information du terrain ; elles peuvent diffuser l'information de la commune)
- > Le soutien de la commune aux associations :
 - Les subventions
 - La mise à disposition de locaux
 - La mise à disposition de personnel
 - Les autres formes d'aides (matériel, reprographie, garantie, cautionnement...)
- > Le lien association/élu
- > Les écueils et risques à éviter

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation de modèles de documents (conventions...) et transmission d'outils, échanges interactifs à partir de cas concrets.

SE SITUER DANS UN MONDE QUI CHANGE

En quoi les transitions démographiques, sociologiques, écologiques, techniques... réinterrogent l'aménagement et le développement territorial ?

CONTEXTE

Depuis quelques années, le terme de “transition” fait florès. Littéralement, une transition signifie le passage d'un état à un autre. Le terme ne suffit donc pas à décrire vers quoi il s'agirait d'aller.

En ce début de mandat, l'ADEUPa a produit “*l'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives*”. Prenant appui sur cette publication, il s'agira de comprendre quelles sont les grandes tendances à l'œuvre en Bretagne occidentale qui affectent les modes de vies, les modèles économiques, la façon d'envisager l'organisation des espaces (urbains, périurbains, ruraux, littoraux), tout en plaçant ces évolutions au regard des compétences exercées par les collectivités, et notamment les intercommunalités.

OBJECTIFS

- > Donner aux élus des clés de lecture des principales dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la Bretagne occidentale
- > Comprendre en quoi elles conduisent à renouveler en profondeur la façon d'envisager l'aménagement et le développement
- > Interroger comment faire société dans un monde de plus en plus incertain
- > Identifier les leviers sur lesquels il est possible d'agir

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Sur la base de la publication “*l'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives*” la formation se structurera en 4 principaux chapitres :

- > Comprendre et anticiper l'évolution des modes de vie
- > Explorer de nouveaux modèles économiques en contexte de transition écologique
- > Penser l'évolution des espaces urbains, péri-urbains, ruraux, littoraux, maritimes
- > Accompagner les évolutions institutionnelles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé des principales tendances à l'œuvre et mise en débat au terme de chacune des 4 parties.



INTERVENANT

Benjamin GREBOT
Directeur de l'agence
d'urbanisme de
Brest-Bretagne

DATE

Secteur Brest
Jeudi 27 mai 2021
(17h-20h)

DURÉE

3h

COMMENT RENDRE PLUS INCLUSIVE LA GOUVERNANCE DE SA COLLECTIVITÉ ?



INTERVENANT

Alban KERBOEUF

Consultant en organisation et stratégie territoriale

DATE

Secteur Brest

Jeudi 10 juin 2021
(9h-17h)

DURÉE

6h

CONTEXTE

Initialement abordée sous l'angle de l'efficacité, la notion de gouvernance est de plus en plus évoquée pour donner des gages d'implication aux acteurs de la vie locale :

- > Les élus municipaux sont plus exigeants sur leur capacité à faire et non seulement à délibérer
- > Les communes cherchent leur place dans les intercommunalités
- > Les entreprises, les associations et les citoyens souhaitent être d'avantage consultés ou concertés, voir pour certains, prendre une part active à la fabrique de la décision locale

Les initiatives locales se multiplient, les élections de 2020 ont été marquées par ces aspirations à davantage de participation et le Parlement s'empare à son tour du sujet, en particulier en ce qui concerne les intercommunalités.

OBJECTIFS

- > Aider les décideurs à appréhender les dispositifs, nouveaux ou plus anciens, permettant de rendre plus inclusive la gouvernance de leurs territoires
- > Donner des clés pour concilier ces aspirations à une participation accrue avec le fonctionnement rationnel des collectivités, dont les fondements restent ceux de la démocratie représentative

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Rappel du cadre légal de la gouvernance locale : rôle de l'élu, processus de décisions, charte de l'élu local, etc.
- > Présentation des dispositifs existants en matière de participation et de concertation : commissions extra-municipales, consultations locales, conseils de développement, etc.
- > Focus sur les nouveautés en matière d'intercommunalité issues de la loi Engagement et proximité de 2019 : pacte de gouvernance intercommunale, débat sur les modalités de consultation et d'association
- > Revue des bonnes pratiques concernant le « management » d'équipes d'élus : lettre de missions des élus délégués, mobilisation des élus sans délégation, etc.
- > Revues des initiatives locales les plus récentes : budgets participatifs, démocratie coopérative, etc.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de séquences théoriques et de cas pratiques animés suivant des méthodes favorisant la conciliation de points de vue antagonistes (Chapeau de Bonneau) et avec des outils participatifs numériques (Mentimeter, SurveyMonkey, etc.) Illustrations des thématiques par des exemples de pratiques et d'initiatives existantes.

MARKETING TERRITORIAL

Comment l'approche marketing peut contribuer à développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires ?



© Freepik

INTERVENANTE

Anais HERNOT

Consultante en attractivité et marketing territorial, cabinet Inkipit.

Formée au marketing stratégique et à la communication, Anais accompagne les équipes des collectivités ou partenaires du développement local dans leur démarche de marketing territorial.

DATES

Secteur Brest

Lundis 14 et 21 juin 2021
(17h-20h)

DURÉE

6h

CONTEXTE

Que vous ayez besoin de retenir ou d'attirer des familles, des porteurs de projet, des étudiants, des touristes, des professionnels de santé... de vous adresser aux citoyens, aux usagers de vos services... l'approche marketing vous aide à bien comprendre votre cible pour adapter à la fois votre offre (logements, équipements culturels, sportifs, zones d'activités, commerces, espaces de convivialité...), vos services (accueil, accompagnement au développement, mise en réseau...) et votre communication. Mener une démarche de marketing territorial vous aide à définir qui vous êtes et ce que vous voulez faire, à tirer parti de vos atouts, à vous inspirer de l'identité et de l'état d'esprit de votre territoire pour faire des choix et vous positionner auprès des publics prioritaires pour son développement.

En ce début de mandat, une démarche marketing aide à poser un cadre, à donner un cap.

OBJECTIFS

Engager une réflexion sur l'attractivité de son territoire :

- > Comprendre les enjeux de l'approche marketing pour développer les politiques publiques
- > Mettre en place les conditions de réussite d'un projet d'attractivité et de marketing territorial
- > Organiser le jeu collectif au sein de la collectivité et avec des acteurs territoriaux
- > Inscrire la démarche globale dans un processus d'amélioration continue

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Sensibilisation à l'attractivité et au marketing territorial :
 - Quels objectifs se donner ?
 - Quels résultats attendre ?
 - Les métiers, les compétences et les moyens mobilisés
- > Les étapes essentielles d'une démarche de marketing territorial :
 - Identification des parties prenantes (publiques et privées) & mise en place d'une gouvernance adaptée
 - Du diagnostic au plan d'action : quelle méthode de travail pragmatique ?
 - Organiser la mise en œuvre et se donner les moyens de l'ambition
 - Stratégie d'ambassadeurs et de mobilisation
 - Place de la communication
- > Cas pratiques et exemples inspirants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Partage de cas concrets et retours d'expérience
- > Support synthétique pour les savoirs fondamentaux

Pour vous inscrire

Financement DIF

Droit Individuel à la Formation

Mode d'emploi

20h/an

cumulables sur toute
la durée du mandat
dès la 1^{ère} année

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"DIF" sur :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

2

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

Vous recevrez ensuite un devis personnalisé

3

EXPÉDIEZ le devis personnalisé
et la demande de prise en charge DIF
par mail à :

dif-elus@caissedesdepots.fr

4

RETOURNEZ-NOUS la convention
pour signature après accord
de la Caisse des Dépôts

5

*Vos demandes doivent être faites plus de 2 mois
avant la date de la formation souhaitée*

Pour vous inscrire Financement Commune ou EPCI

Mode d'emploi

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"Commune ou EPCI" sur :

2

www.univ-brest.fr/formations-elus29

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
signé du maire par mail à :

3

formations-elus29@univ-brest.fr

Ce bulletin signé vaut convention

VOUS RECEVREZ dans la semaine qui
précède la formation une convocation
précisant le lieu et les horaires

4

CONFIRMEZ votre présence par mail à :

5

formations-elus29@univ-brest.fr

Tarifs communs aux 2 financements

MODULE DE 3H
130€

MODULE DE 6H
280€

MODULE DE 12H
560€

WEBINAIRE DE 2H
100€

WEBINAIRE DE 4H
200€



© 123rf

Service Universitaire de Formation Continue & d'Alternance

Centre de Formations des élus du Finistère
20, avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837 - 29238 Brest cedex 3

Tél. 02 98 01 81 76

Mail : formations-elus29@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/formations-elus29

Rejoignez-nous



Formation Continue -
UBO Brest



@sufcaUBO



Formation Continue
UBO

